

PROCES-VERBAL DU BUREAU DU 18 JUIN 2015

Etaient présents :

Jean-Pierre ANQUETIL - Yves GENTHON – Jean-Claude LACAN - Paul-François LUCIANI - Daniel SEMELET
Sylvie PEIGNAUX

Excusés : Cédric LECOMTE – Cécile MAZAUD – Karine MILLET – Jean-François QUELDERIE – Jean-Philippe TAMARELLE – Yvon TIXIER

1. Approbation du Procès-verbal du précédent Bureau

Le PV du Bureau du 16 avril 2015 est approuvé à l'unanimité.

2. La charte

Impression de la charte sur support cartonné en vue de sa prochaine signature à Montpellier le 3 juillet : réglé à l'issue de ce Bureau.

3. Point sur les offices départementaux

Contacts en vue de prochaines relances :

Rien de nouveau, et sur Paris, et en Bretagne...

Dans la Creuse : un office s'est dernièrement constitué.

Dans les Deux-Sèvres : l'office a changé de président. A signaler, concernant cet office, une question posée au Bureau à propos du statut d'un Architecte des Bâtiments de France souhaitant faire partie de l'office : le Bureau n'y voit aucun inconvénient à partir du moment où cette participation n'engage pas la fonction officielle de l'ABF.

Office du Vaucluse : Tous les participants du Bureau qui se sont rendus en Avignon le 27 mai dernier à l'invitation de la Fédération du Vaucluse (laquelle avait organisé une manifestation autour de « l'interface entre métiers concernés par l'étanchéité à l'air ») se sont réjouis de l'accueil reçu et de la tonalité de cette manifestation. A signaler un prochain changement à la présidence de l'Office.

Office du Cher : Cet office est confronté à de fortes tensions entre architectes et entrepreneurs (problèmes de personnes, plus que conflits « idéologiques »). Paul-François LUCIANI se propose de tenter une médiation, avant une nécessaire alternance à la tête de l'Office.

4. Point sur la restauration du site

Lente et difficile restauration de ce site actuellement inaccessible. Si 80 à 90 % des données provenant de Jean-Pierre ANQUETIL sont reconstituées par les soins de Sylvie PEIGNAUX, ALTAMYS n'est pas encore en situation de les réintégrer. Par ailleurs, des droits d'administration ne sont pas encore restitués (en attente de l'action d'ALTAMYS).

5. Comité Technique

Retour sur la réunion de la matinée :

Le thème des délais en allotissement reste au cœur du débat. La réunion à thème du 21 mai n'a pas permis de clarifier la question de la contractualité du délai global en lots séparés, si ce n'est que pour reconnaître que cette contractualité n'existe pas.

D'où les suites à donner :

- Faire modifier un CCAG (que peu d'architectes pratiquent) ? et si oui, comment ?
- Ou se contenter d'établir des recommandations sans réelle portée réglementaire ?

La fiche 03 « Comment assurer la livraison à l'heure avec une entreprise défaillante » est de nouveau réexaminée, avec les réserves formulées lors du précédent Bureau, la nouvelle rédaction faisant référence, outre l'application stricte des modalités prévues au CCAP, à la tentative d'une résiliation (à l'amiable) menée en parallèle du marché de l'entreprise défaillante. Une annexe, rédigée par Paul-François LUCIANI, précisera les modalités qui seraient à intégrer au CCAP.

D'autres thèmes seront à développer par la suite sur cette question des délais en lots séparés. Ce sera l'objet du prochain comité technique de juillet (le dernier animé par Jean-Pierre ANQUETIL) ;

D'autre part, il est convenu que Karine MILLET qui se charge désormais du suivi des comptes rendus d'offices départementaux, fera une communication sur ce sujet à l'occasion des Bureaux à venir. Sylvie PEIGNAUX transmettra dès à présent à « l'intéressée » les comptes rendus provenant des offices.

6. Le Guide « Architectes, Entrepreneurs : mode d'emploi »

Aucune date n'est fixée pour le Comité de suivi.

Pas de retour non plus de la part de la MAF sur la mise en ligne du guide.

D'autre part, la proposition de Paul-François LUCIANI d'ouvrir le partenariat à de nouvelles structures telles que QUALIBAT ou l'UNTEC suscite certaines réserves de la part du Président, lequel rappelle que tout nouveau partenariat doit recevoir l'accord des autres « partenaires historiques ».

7. Cahiers de l'OGBTP

1500 exemplaires ont bien été tirés. La liste des destinataires avec les derniers ajustements a été présentée par Sylvie PEIGNAUX.

Il est convenu que les participants à la signature de la charte à Montpellier en emmènent quelques exemplaires dans leur valise.

8. Retours sur la Journée des présidents du 21 mai 2015

Satisfaction du Bureau, en terme de participation et d'intérêt, à propos de cette journée, même si l'on peut regretter un « timing » un peu trop serré qui a nui quelque peu à la réunion à thème.

Paul-François LUCIANI aura à remercier officiellement l'entreprise (Groupe VINCI) qui nous a accueillis à cette occasion sur le chantier de la Canopée.

9. Divers

- Participation de l'OGBTP en la personne de Paul-François LUCIANI à l'Assemblée générale de QUALIBAT (en remplacement de Daniel SEMELET) et de l'UNTEC, l'occasion de nouer des contacts avec les responsables de ces organismes (Alain MAUGARD pour QUALIBAT et Pascal ASSELIN, nouveau président de l'UNTEC).

- Participation d'Yves GENTHON au Congrès de la FFB à Versailles. A ce propos, le Bureau fera une demande pour la tenue d'un stand OGBTP à l'occasion du prochain congrès de la FFB.
- UNSFA : l'actuelle présidente est en fin de mandat avec de nouvelles élections en préparation.
- Une nomination, celle de Cécile MAZAUD, au Conseil d'Administration de la FFB en qualité de « personnalité qualifiée ».
- Une prochaine rubrique d'Yves GENTHON à paraître dans l'organe de liaison de l'UNTEC (Economie et Construction).

9. Prochains rendez-vous

- **Comité Technique : jeudi 23 juillet à 10 h 00 – Salle 1A**
- **Bureau : jeudi 23 juillet à 14 h 00 – Salle 1A**
- **Comité Technique : jeudi 17 septembre à 10 h 00 – Salle 1B**
- **Bureau : jeudi 17 septembre à 14 h 00 – Salle 1B**